慶應義塾大学学術情報リポジトリ
Keio Associated Repository of Academic resouces

Title	Criminel exceptionnel ou écrivain déçu ? : Essai sur la source de Lacenaire
Sub Title	例外的犯罪者か失意の作家か? : ピエール = フランソワ・ラスネールの起源
Author	梅澤, 礼(Umezawa, Aya)
Publisher	慶應義塾大学日吉紀要刊行委員会
Publication year	2013
Jtitle	慶應義塾大学日吉紀要. フランス語フランス文学 (Revue de Hiyoshi. Langue et littérature françaises). No.57 (2013. 10) ,p.15- 32
JaLC DOI	
Abstract	
Notes	
Genre	Departmental Bulletin Paper
URL	https://koara.lib.keio.ac.jp/xoonips/modules/xoonips/detail.php?koara_id=AN10030184-20131031-0015

慶應義塾大学学術情報リポジトリ(KOARA)に掲載されているコンテンツの著作権は、それぞれの著作者、学会または出版社/発行者に帰属し、その権利は著作権法によって保護されています。引用にあたっては、著作権法を遵守してご利用ください。

The copyrights of content available on the KeiO Associated Repository of Academic resources (KOARA) belong to the respective authors, academic societies, or publishers/issuers, and these rights are protected by the Japanese Copyright Act. When quoting the content, please follow the Japanese copyright act.

Criminel exceptionnel ou écrivain déçu ?

—Essai sur la source de Lacenaire—

UMEZAWA Aya

Introduction

Le cas de Pierre-François Lacenaire, meurtrier qui fut condamné à mort en 1835, provoqua un grand scandale en France à l'époque, d'abord parce qu'il écrivit en prison des poèmes et des mémoires : dans la première moitié de la Monarchie de Juillet où la classe laborieuse et « la classe dangereuse » étaient toujours confondues, un criminel qui savait écrire était extrêmement rare. Puis, Lacenaire, loin de montrer dans ses œuvres du regret pour ce qu'il avait fait, justifia ses crimes par son désir de vengeance de l'injustice sociale qu'il avait subie. Lacenaire choqua les hommes politiques et les criminalistes, et fut présenté par ces derniers comme un criminel monstrueux[1]. Ainsi, les recherches sur Lacenaire qui ont été menées jusqu'ici portaient notamment sur la réaction sociale et la réaction littéraire contre ce criminel exceptionnel[2].

---

1) Anne-Emmanuelle Demartini, *L'Affaire Lacenaire*, Paris, Aubier, 2001.

2) Sur l'influence sociale de Lacenaire, voir Demartini, *op. cit.*. Sur l'influence littéraire de Lacenaire, voir Michel Le Bris, *Assassins, hors-la-loi, brigands de grands chemins. Mémoires et histoires de Lacenaire, Robert Macaire, Vidocq et Mandrin*, Bruxelles, Éditions complexes, 1996 ; Jean Prévost, *Essai sur les sources de Lamiel. Les amazones de Stendhal. Le procès de Lacenaire*, Lyon, Imprimeries réunies, 1942 et Katharine Strelsky, « Lacenaire and

Quant aux écrits que laissa Lacenaire ne sont pas étudiés par les historiens qui s'intéressent notamment à la réaction sociale suscitée par lui. Quant aux littéraires, ils n'étudient pas non plus profondément ces écrits, parce que pour eux, Lacenaire est un criminel et non pas un écrivain[3]. Pourtant, analyser littérairement les écrits de Lacenaire doit être utile tant à l'histoire qu'à la littérature, parce que cela nous montrerait les étapes de la reconstruction de soi chez un criminel dit exceptionnel qui inspira Stendhal, Victor Hugo, Fiodor Dostoïevski, Oscar Wild, André Breton, Jacques Prévert et Albert Camus[4].

En fait, Lacenaire laissa, outre les fameux *Mémoires*, une pièce de théâtre philhellénique intitulée *L'Aigle de la Selléïde* qui fut, selon lui, une « rhapsodie d'un écolier ». Nous commencerons donc notre essai sur les écrits de Lacenaire par analyser le sujet et la technique de cette œuvre-ci, pour savoir ce que voulut montrer Lacenaire non-criminel. Ensuite, nous verrons comment ce sujet et cette technique furent repris, dix ans plus tard, par Lacenaire criminel. Puis, nous reviendrons de nouveau à *L'Aigle de la Selléïde* pour connaître enfin la source de Lacenaire.

1. L'écrit de Lacenaire avant ses crimes —*L'Aigle de la Selléïde*—

La scène de *L'Aigle de la Selléïde* est la Grèce de 1822, c'est-à-dire au

Raskolnikov », in *Times Literary Supplement*, Londres, 8 janvier 1971.

3) Seul Laurence Senelick a tenté une analyse littéraire des œuvres de Lacenaire, surtout sur ses *Mémoires*. Laurence Senelick, *The Prestige of Evil. The Murderer as Romantic Hero from Sade to Lacenaire*, New York, Garland, 1987.

4) Lacenaire a servi du modèle de Valbayre (Stendhal, *Lamiel*), de Montparnasse (Hugo, *Les Misérables*), de Raskolnikov (Dostoïevski, *Crime et châtiment*), de Dorian Gray (Wilde, *Le Portrait de Dorian Gray*) et de Lacenaire (Prévert et Marcel Carné, *Les Enfants du paradis*). Son poème est apprécié et présenté par Breton (Breton, *Anthologie de l'humour noir*) et sa vie, par Camus (Camus, *L'Homme révolté*).

même moment que la guerre d'indépendance contre la Turquie : en été 1822, les Grecs tuèrent trois pachas turcs, mais perdirent deux chefs de guerre dont l'un était Marc Botzaris. C'est ce dernier que choisit Lacenaire comme héros de son œuvre.

De même que les autres pièces de théâtre avant la bataille d'*Hernani*, *L'Aigle de la Selléïde* est une œuvre en alexandrins qui garde strictement la règle des trois unités. Dans le premier acte, les camarades de Botzaris courent vers lui pour l'informer que les Turcs ont attaqué Missolonghi. Les hommes ont été massacrés, les femmes et les enfants, y compris Chryséis, femme de Botzaris, ont été enlevés. Les camarades de Botzaris étaient tout épouvantés, mais ce dernier les convainc d'aller reprendre sa femme et ses compatriotes.

Nous venons de dire que *L'Aigle de la Selléïde* est un drame en alexandrin. Mais jusqu'au vers 30, l'auteur fait expliquer par Botzaris dans son monologue ce qui s'est passé entre la Grèce et la Turquie, en octosyllabes :

Ah ! qu'il est doux, sur ce rivage 1
Que la paix avait déserté,
Après des siècles d'esclavage
De respirer en liberté !
Quand pourra donc la Grèce entière
Dire, en levant sa tête altière :
« Je ne suis plus dans la douleur. »
Ce jour viendra ; de tous les braves
Dont la main brise ses entraves,
Ma lyre chante la valeur[5]. 10
Ils ont croulé ces beaux portiques

5) Pierre-François Lacenaire, *L'Aigle de la Selléïde*, dans *Lacenaire. Mémoires et autres écrits*, édition établie par Jacques Simonelli, Paris, José Corti, 1991, p. 222.

Qui s'élevaient de toutes parts ;
Des plus illustres républiques
Le fer a détruit les remparts ;
Mais la Grèce, dans les jours sombres,
A conservé sur les décombres
La puissance du souvenir ;
Des tyrans le pouvoir chancelle,
Et toi, d'une gloire nouvelle,
Ma lyre, chante l'avenir. 20
Après mille forfaits infâmes,
Ils espéraient, les oppresseurs
De nos enfans et de nos femmes,
Rester paisibles ravisseurs ;
Mais, s'élançant de leurs montagnes,
Les Grecs défendent leurs compagnes
Contre la fureur des vautours :
Moi, près d'une épouse cherie,
Heureux, je coulerai ma vie ;
Ma lyre, chante les amours. 30
Mais quel est ce guerrier qui lentement s'avance ?
Que vois-je ? Autour de lui règne un morne silence.

Toutefois, ce n'est pas un simple monologue narratif. Remarquons que jusqu'au vers 30, les rimes prennent la forme d'ABAB CCD EED. Ce sont donc trois strophes chacune composée de dix vers. Nous pouvons dire que ce monologue du héros est aussi un dizain d'une forme traditionnelle. Le héros chante, dans ce monologue poétique, tout paisiblement son espoir. Ajoutons qu'à la différence du dernier vers de la première strophe qui est une phrase énonciative, le dernier vers de la deuxième strophe et celui de la troisième

strophe sont des phrases impératives, comme s'ils montrent la conviction du bonheur du héros. L'apparition du monologue poétique au lever du rideau devait donc permettre aux spectateurs de comprendre les circonstances dans lesquelles se trouvait le héros et d'en partager ainsi son espoir grandi à la fin du monologue.

Or, les vers 31 et 32 qui s'ensuivent font toujours partie du monologue du héros. Pourtant, nous comprenons de prime abord qu'ils sont indépendants du monologue poétique que nous venons de voir : les rimes des vers 31–32 sont plates, comme les autres vers qui s'ensuivent. En fait, les vers 31 et 32 se distinguent des vers précédents par leurs rimes, aussi bien que par leurs syllabes : après le monologue en octosyllabes, le vers se transforme soudain en alexandrin. Alors, que se passe-t-il ici ? Le héros s'aperçoit que ses camarades s'approchent de lui, et la première scène finit. Le changement de forme de vers annonce donc le déroulement du récit. Il faut remarquer également que les vers 31–32 relativement longs brisent l'ambiance heureuse créée par le monologue poétique du héros, et que leurs rimes plates, outre qu'elles semblent monotones, prolongent le mauvais pressentiment du héros.

Revoyons les vers 31 et 32 et lisons-les à voix haute : « Mais, quel est ce guerrier qui *lentement s'avance* ? / *Autour* de lui, *règne* un *morne silence*. » Ces vers, notamment la dernière moitié de chaque vers se prononce lentement, grâce aux voyelles nasales, aux mots composés de longs phonèmes, et au mot avec l'accent grave. Par cette technique phonologique de l'auteur, les vers en alexandrin qui se prononcent après les vers en octosyllabes, se ralentissent davantage. Adorateur de Talma, l'auteur de *L'Aigle de la Selléïde* semble bien connaître l'importance du son de chaque mot dans les pièces de théâtre[6]. Ainsi, au bout du long monologue de Botzaris, nous éprouvons une sorte d'angoisse que l'on sent quand on voit des nuages gris

6) id, *Mémoires*, dans *Lacenaire. Mémoires et autres écrits*, pp. 76–77.

qui viennent peu à peu.

Ce que nous voulons pourtant remarquer le plus, c'est que *L'Aigle de la Selléïde* est une œuvre qui fait sentir aux spectateurs attentifs une sorte de manque d'harmonie mathématique : voyons ce qu'arrive au héros lorsqu'il apprend que sa femme a été enlevée par l'armée turque :

Botzaris

Je ne puis résister à ma douleur profonde ; 112
Je ne la verrai plus ! Chryséis ! Chryséis !
(Il tombe dans une profonde rêverie.)

Zongos

Héros infortuné ! Dieu ! Que vous ai-je appris[7] ? 114

Au deuxième vers, Botzaris s'évanouit après avoir appelé deux fois sa femme. Par le nom de Chryséis répété deux fois et par le jeu de l'acteur, un moment de silence surgit sur la scène. Et les mots de Zongos « Héros infortuné ! » retentissent dans le théâtre. Mais quelques minutes après, Botzaris revient à lui au milieu de ses camarades qui parlent de la bataille sans espoir, et crie :

Le ciel nous favorise. 153
Compagnons, mes amis, Hellènes, écoutez[8] : 154

Botzaris qui était considéré comme un héros infortuné et qui parlait toujours à la première personne du singulier, prononce pour la première fois le sujet « nous ». Il convient d'ajouter que l'auteur, en utilisant le contre-rejet, n'oublia pas de mettre le mot « compagnons » en relief. Nous pouvons dire qu'il

7) id., *L'Aigle de la Selléïde*, p. 228.
8) *ibid*., p. 230.

décrivit à la perfection le moment où un problème personnel était partagé par un groupe.

Ceci étant dit, les camarades de Botzaris ne s'élèvent pas tout de suite contre le pacha. C'est le dialogue suivant du héros qui leur fait prendre enfin la résolution de combattre contre leurs ennemis.

> Nos ennemis défaits ont-ils plus de courage ? 242
> Le nombre en est accru, voilà leur avantage.
> [...]
> Compagnons, au milieu de ces vastes décombres,
> De nos braves aïeux je vois errer les ombres ;
> Ils m'annoncent, du sein de l'immortalité,
> Que nous pouvons encore sauver la liberté ;
> Guidés par *leur* génie, attaquons *l'infidèle*[9]. 250

Botzaris dit dans les deux premiers vers que leurs ennemis sont supérieurs en nombre. Pourtant, à la fin, l'auteur lui fit utiliser, pour les représenter, le mot « l'infidèle », c'est-à-dire un but unique. Et pour les Grecs, l'auteur allia leurs ancêtres : « Guidés par *leur* génie ». Ainsi, à la fin de la citation ci-dessus, l'avantage du nombre change de côté, à l'insu des personnages et des spectateurs, pour les encourager.

Le monologue du pacha ennemi nous montre également la technique du changement du nombre. Dans le deuxième acte, un vieux Grec vient au camp du pacha pour le solliciter de lui rendre sa fille devenue esclave[10]. Cependant, le père et la fille finissent par être tués ensemble. En plus, le pacha veut

9) *ibid*., p. 233. C'est nous qui soulignons.

10) Une des ressemblances entre *L'Aigle de la Selléïde* et l'*Iliade* : de même que ce vieux Grec, le père de Chryséis la troyenne va au camp d'Agamemnon pour la reprendre.

faire de Chryséis sa maîtresse. Étant repoussé par elle et laissé tout seul sur la scène, voici ce que le pacha dit : « De *son cher Botzaris* sa fureur me menace ! / Où sont-ils *ces héros* d'une invincible audace[11] ? » Au premier vers, l'objet de crainte du pacha est Botzaris seul, mais au vers suivant, ce sont « ces héros » pluriels. Ici, nous pouvons retrouver la composition renversée : les héros en groupe contre la Turquie isolée. Botzaris n'est plus seul, il a obtenu ses camarades pour se venger du tyran. Ainsi, en maniant le nombre, l'auteur voulut démontrer la force des gens unis.

A la fin du deuxième acte, le pacha ordonne de tuer tous les esclaves grecs. Alors, dans le dernier acte, les camarades de Botzaris sauvent les esclaves grecques et Chryséis. Cependant, pendant la bataille, Botzaris a été gravement blessé. Il est conduit devant les Grecs, et il les arrengue avant de rendre son dernier souffle. Son camarade le remercie d'avoir « frayé le chemin[12] » du combat, et tous les Grecs jurent sa vengeance.

Or, cette pièce de théâtre ne fut pas représentée. L'auteur ne dit pas pourquoi. Mais après l'avoir rédigée, il entra dans l'armée en disant simplement que l'idée le prit. Et le bataillon dans lequel il avait été versé en 1828 était près d'être expédié en Grèce. *L'Aigle de la Selléïde* qui, en usant d'artifices, décrivait le malheur du héros, accusa l'injustice commise par la Turquie et appela l'union avec les Grecs opprimés, poussa sans doute l'auteur lui-même à la même bataille.

2. Les écrits de Lacenaire après ses crimes —les poèmes et les *Mémoires*—

Le bataillon auquel participait Lacenaire ne fut pourtant pas envoyé en Grèce. Désespéré, et mal vu de son supérieur, Lacenaire rentra chez ses parents. Cependant, il ne put pas y retrouver sa famille qui avait déménagé se-

11) *ibid*., p. 247. C'est nous qui soulignons.
12) *ibid*., p. 258.

crètement après la faillite de son père. N'ayant pas un sou, Lacenaire commit son premier vol. Après avoir accompli sa peine, il tenta de travailler comme journaliste en utilisant sa capacité, mais l'éditeur le traita comme les autres ex-détenus peu éduqués. Lacenaire récidiva plusieurs fois, et enfin, fut condamné à mort.

Étant donné que ce sont ses poèmes qui portèrent d'abord l'attention des Français sur Lacenaire et qui, par conséquent, lui donnèrent l'occasion de rédiger ses mémoires, nous voulons d'abord parcourir quelques-uns de ses poèmes. Voici le poème intitulé « Le dernier chant » :

En expiant, le cygne chante encor, 1
Ah laissez-moi chanter mon chant de mort !
Ah laissez-moi chanter, moi qui sans agonie
Vais vous quitter dans peu d'instans,
Qui ne regrette de la vie
Que quelques jours de mon printems
Et quelques baisers d'une amie
Qui m'ont charmé jusqu'à vingt ans !...
Salut à toi, ma belle fiancée,
Qui dans tes bras vas m'enlacer bientôt ! 10
A toi ma dernière pensée,
Je fus à toi dès le berceau.
Salut ô guillotine ! expiation sublime,
Dernier article de la loi,
Qui soustrais l'homme à l'homme et le rends pur de crime
Dans le sein du néant, mon espoir et ma foi.
Je vais mourir... le jour est-il plus sombre ?
Dans les cieux l'eclair a-t-il lui ?
Sur moi vois-je s'étendre une ombre

Qui présage une horrible nuit ? 20
Non, rien n’a troublé la nature.
Tout est riant autour de moi,
Mon âme est calme et sans murmure,
Mon cœur sans crainte et sans effroi
Comme une vierge chaste et pure.
Sur des songes d’amour je m’appuie et m’endors,
Me direz-vous ce que c’est qu’un remords ?
Vertu, tu n’es qu’un mot, car partout sur la terre,
Ainsi que Dieu je t’ai cherchée en vain !
Dieu ! Vertu ! paraissez, montrez-moi la lumière ! 30
Mon cœur va devant vous s’humilier soudain.
Dieu ! mais c’est en son nom qu’on maudit, qu’on torture
Celui qui l’a conçu plus sublime et plus grand ?
La vertu ! ... n’est-ce pas une longue imposture
Qui dérobe le riche au fer de l’indigent ?
On n’en demande pas à l’opulence altière,
On en dispense le pouvoir,
Le pauvre seul est tenu d’en avoir.
Pauvre à toi la vertu ! Pauvre à toi la misère.
A nous le vice et la vie à plein verre ! 40
Vous ! mourez sans vous plaindre : est-ce pas votre sort ?
Mourez sans nous troubler ou vous êtes infâmes.
J’ai saisi mon poignard et j’ai dit, moi : de l’or !...
De l’or avec du sang... de l’or et puis des femmes
Qu’on achète et qu’on paye avec cet or sanglant.
Des femmes et du vin... un instant je veux vivre...
Du sang... du vin... l’ivresse... attendez un instant
Et puis à votre loi tout entier je me livre...

Que voulez-vous de moi ? vous parlez d'échafaud ?
Me voici... j'ai vécu... j'attendais le bourreau. [13)] 50

Ce que nous pouvons remarquer à première vue, c'est que les rimes de Lacenaire prennent des formes très libres : elles prennent la forme AA ABABAB ABABCDCD ABABCDCDCEE ABABCDCDAEEAA ABABCDCDEE ; parmi les rimes croisées, apparaissent parfois les rimes plates. Les deux premiers vers, se servant du prologue, préparent la scène dans laquelle l'auteur décrit en rimes croisées son cœur paisible devant la mort. Pourtant, aux vers 26–27, l'auteur dit en réutilisant des rimes plates : « Sur des songes d'amour je m'appuie et m'endors. / Me direz-vous que ce que c'est qu'un remords ? » Les rimes sont plates, mais le ton change soudain. Les lecteurs sentent comme si l'auteur se retourne brusquement vers eux. Et ce qui est remarquable, c'est que, dans les vers 36–40 dont les deux rimes plates indiquent qu'elles constituent le sommet de ce poème, Lacenaire utilise pour la première fois la troisième personne du singulier et s'identifie à une des victimes de l'inégalité sociale. Enfin, les dernières rimes plates clôturent le poème qui a été commencé également avec des rimes plates. Nous comprenons que, tout en faisant des poèmes, il tenta de créer une sorte d'ambiance dramatique. Ce serait un progrès certain chez Lacenaire qui, au début de *L'Aigle de la Selléïde*, voulut montrer par un dizain banal la montée de l'émotion du héros. Parfois Lacenaire mélange les vers en octosyllabes, en décasyllabes et en alexandrin : les vers composés de courtes syllabes qui apparaissent sans règle parmi les vers composés de longues syllabes, sont principalement utilisés pour montrer sa fermeté avant la mort. La longueur des vers qui ne servait qu'à annoncer le changement de récit dans *L'Aigle de la Selléïde* fait varier ici, de moment en moment, le ton de l'ensemble de

13) *id.*, « Le dernier chant », dans *Lacenaire. Mémoires et autres écrits*, pp. 193–194.

l'œuvre.

Ajoutons que la technique phonologique dans laquelle le jeune écrivain était habile ne se rouille pas chez le criminel lettré. C'est le cas d'un autre poème intitulé « Reconnaissance ». Jusqu'au milieu du troisième vers, Lacenaire chante sa jeunesse toute malheureuse sans amis, en répétant des mots composés de longs phonèmes : « *Pauvre* et froissé d'une *longue* injustice, / *Mon cœur souffrant* chercha quelques amis. / Ils étaient *loin*, bien *loin*... » Et il prononce soudain, d'un ton différent : « Alors le *vice* / Et *puis* le *crime* ont *payé* le *mépris*. » Ces mots qui contiennent beaucoup de phonèmes aigus d'*i* et d'*y*, semblables à un coup de foudre inattendu, brisent l'ambiance lourde créée par les vers précédents. Puis, au cinquième vers, Lacenaire tente de reprendre son calme, en prononçant lentement : « *Tranquille* après, *sous* le poids de ma *chaîne* ». Il veut passer calmement son dernier moment même si sa colère envers le philanthrope hypocrite ne s'apaise pas. Et au huitième vers, c'est-à-dire à la fin de la strophe, l'auteur met ce vers qui se prononce violemment : « Je suis *fâché* de *vous avoir* connu. », vers composé de phonèmes aigus, d'un mot doté d'un accent circonflexe, et de l'éclat du *f* et *v*. En maniant des mots composés de longs phonèmes et des mots qui contiennent des phonèmes aigus, Lacenaire, après avoir décrit la monotonie de sa jeunesse sans amis, déchargea sa colère sur un philanthrope qui l'avait trahi[14)].

Or, quant à la technique du changement du nombre, Lacenaire l'utilise peu dans ses poèmes. C'est dans ses *Mémoires*, œuvre rédigée en prose toujours pendant sa détention, qu'il la déploya. L'auteur commença par présenter aux lecteurs son père qui lui avait dit, dans le but de le réprimender, qu'il finiras par être guillotiné[15)]. Ces paroles étaient selon Lacenaire une « horrible prédiction[16)] » : en effet, au dire de lui, son père faisait toujours des

14) id, « Reconnaissance », dans *Lacenaire. Mémoires et autres écrits*, p. 205.
15) id, *Mémoires*, p. 87.
16) *ibid*., p. 87.

« prédictions sinistres » qui se sont toutes accomplies[17]. Nous pouvons dire que le père du héros des *Mémoires* est un personnage qui possède une force mystérieuse capable de décider du destin de son fils. Quant à sa mère, elle est dépeinte comme une mère inégale ―au mot de Lacenaire, « injuste »― qui avait une préférence pour son fils aîné. Bref, Lacenaire se décrivit comme un personnage fatal qui subissait une injustice, en un mot, un héros infortuné.

Ce héros solitaire découvre durant la classe d'histoire qu'il n'est pas le seul qui ait subi l'injustice :

> Que d'horreurs, d'injustices, n'y [l'histoire ancienne] trouvai-je pas, et presque toujours justifiées par le succès ! [...] Jusqu'ici je n'ai vu que de petites injustices, dont j'ai été la victime[18], [...].

Nous voyons qu'ici, le problème personnel du héros est réduit au problème collectif de tous les gens opprimés par la société injuste. Nous nous souvenons que le héros de *L'Aigle de la Selléïde* qui partit d'un problème personnel, rejoint, lui aussi, les gens opprimés.

Lacenaire commença ainsi ses *Mémoires* comme l'histoire d'un jeune héros solitaire qui rencontra des camarades pour la « guerre contre la société ». Cependant, lorsqu'il écrivit le passage sur son premier crime, son pourvoi fut rejeté. Alors, Lacenaire se hate de présenter au public son intention qu'il a réservée pour la fin, « afin qu'il [le public] ne perdra pas tout, si le bourreau arrive le lendemain[19]. » Et en justifiant son premier vol, il dit :

> L'homme indécis sur une action qu'il médite, attend souvent un exemple qui l'encourage ; quelque envie qu'il ait de la faire, il ne veut

17) *ibid*., p. 97.
18) *ibid*., pp. 60–61. C'est nous qui le soulignons.
19) *ibid*., p. 112.

pas être le premier, il attend qu'*on lui ouvre le chemin*[20].

Rappelons-nous qu'à la fin de *L'Aigle de la Selléïde*, un des camarades de Marc le remercie d'avoir « frayé le chemin ». De plus, Lacenaire ajoute que, après sa mort, son nom sortira de la bouche du peuple portant les armes contre les riches[21]. Lacenaire, héros des *Mémoires*, se montre comme s'il dirige le combat des faibles contre la société injuste, de même que le héros de *L'Aigle de la Selléïde*.

La hâte que montrait Lacenaire après le rejet de son pourvoi nous fait penser que ce sont ces passages qu'il avait voulu écrire à tout prix avant de mourir. En effet, dès lors, il commence à s'étendre longuement, en mélangeant ses souvenirs et sa vie contemporaine. Nous pourrions dire que Lacenaire, pour rédiger les *Mémoires* à la veille de son exécution, voulut s'identifier au héros de *L'Aigle de la Selléïde* qu'il avait créé dans sa jeunesse.

3. La source de Lacenaire —*L'Aigle de la Selléïde* et *Le Constitutionnel*

Ainsi, nous sommes revenus à *l'Aigle de la Selléïde*. Nous avons dit au début que Lacenaire l'avait qualifié d'œuvre d'un écolier. C'est ainsi que Jules Janin, condisciple malveillant de Lacenaire écolier et seul critique de *L'Aigle de la Selléïde*, jugea que ceci n'était qu'un jeu de mot d'un mauvais écolier[22]. Pourtant, comme le remarque Jacques Simonelli, éditeur des œuvres de Lacenaire, ce dernier rédigea en réalité *L'Aigle de la Selléïde* après être sorti de l'école : Marc Botzaris mourut en 1822, mais Lacenaire avait terminé ses études en 1819. Alors, quelle est la date précise de rédaction de l'œuvre ?

---

20) *ibid*., p. 113. C'est nous qui le soulignons.

21) *ibid*., p. 112.

22) Jules Janin, *Critique dramatique*, t. II, Paris, Librairie des bibliophiles, 1877, p. 298.

La vie de Marc Botzaris était assez connue en France. C'est l'*Histoire de la régénération de la Grèce* (1824) de François Pouqueville qui raconte très précisément son exploit et sa mort. Marc Botzaris qui admirait Léonidas Ier, brave aieux, attaqua le pacha Moustaï avec Zongos, Belezès et les Hellènes. Les Grecs n'étaient pas en nombre suffisants (450 Grecs contre 20 000 Turcs), mais exhorté par Marc, ils réussirent à tuer le pacha Séphar. Marc, blessé pendant le combat, dit aux Grecs : « Marchez sans peur à l'ennemi, et accomplissez l'œuvre que j'ai commencé. » Nous savons que tous ces personnages réels apparaissent dans *L'Aigle de la Selléïde*, œuvre qui raconte également le combat et la mort de Marc Botzaris. Cependant, il nous semble que ce n'est pas seulement ce livre qui inspira le jeune Lacenaire : les nouvelles de la guerre d'indépendance grecque furent transmises en France principalement par la presse.

En fait, aux premières années de la guerre d'indépendance grecque, la France regardait cette situation assez froidement. Depuis l'assassinat du duc de Berry en 1820, les ultras gagnèrent de l'influence, et pour eux qui avaient aidé le roi d'Espagne lors de l'insurrection espagnole, les Grecs n'étaient que, de la même manière, des révoltés. C'est dans cette situation que les journaux libéraux français, entre autres *Le Constitutionnel,* informaient de ce qui se passait en Grèce lointaine. Toutefois, les « nouvelles » de la Grèce arrivaient généralement à Paris un à deux mois plus tard[23]. Et *Le Constitutionnel* ne racontait pas toujours en détail, ni pas toujours la vérité[24].

Ce n'est qu'au milieu des années 1820 où le philhellénisme se répandit en Europe. Et lorsque, par suite de la capitulation de Missolonghi en 1826, le peuple grec s'en évada, *Le Constitutionnel* le publia à large échelle. C'est dans cette situation que le nom de Marc Botzaris y revint : le 11 avril 1826, *Le Constitutionnel* inséra une lettre du fils de Marc qui avait émigré en An-

23) *ibid*., p. 51
24) *ibid*., p. 81

gleterre. Cette lettre était adressée à son oncle qui combattait toujours à Missolonghi. Démétrius écrivit :

> Croyez que je redoublerai d'efforts pour m'instruire autant qu'il sera possible ; alors je prendrai comme un aigle mon essor vers notre chère patrie, [...]. Démétrius, fils de Marc, *L'Aigle de la Selléïde*.[25)]

Sans doute est-ce cette lettre du fils de Marc insérée au *Constitutionnel* qui frappa Lacenaire par le courage de ce dernier et, plus encore par ce mot d' « Aigle de la Selléïde », considérant que c'est cette lettre qui apprit aux Français ce surnom de Marc. À cette époque-là, Lacenaire était à Paris depuis deux ans, rêvant de se faire connaître dans le monde littéraire. Jusque-là, il avait écrit quelques drames, tout seul ou avec des camarades, mais aucun de ces drames ne furent signés. Pourtant, cette fois, peut-être Lacenaire se sentit-il plein d'énergie créatrice.

Du 11 avril au 1er mai 1826, il semble que Lacenaire lisait longuement et très en détail les articles du *Constitutionnel* au sujet de la Grèce. D'abord, le 1er avril, *Le Constitutionnel* présenta une lettre informant de la situation de la ville d'Alexandrie dans laquelle nous pouvons trouver cette phrase : « *Un morne silence régnait* dans cette ville[26)]. » Nous savons que Botzaris dit à la fin de son monologue : « Autour de lui, *règne un morne silence* ». Est-ce par hasard que les mots qui apparaissent dans un article sur la guerre d'indépendance grecque sont utilisés dans cette pièce de théâtre philhellénique ? Voyons un autre exemple. *Le Constitutionnel* du 11 avril 1826 inséra l'extrait d'un journal grec : « Nos poitrines sont maintenant nos seuls remparts, et le

---

25) *Le Constitutionnel*, 11 avril 1826. C'est nous qui le soulignons. Les « Mémoires » nous indiquent que Lacenaire lisait *Le Constitutionnel*. Lacenaire, *Mémoires*, p. 105.

26) *Le Constitutionnel*, 1 mai 1826.

trépas notre dernier port de salut pour arriver *au séjour de l'éternité*[27]. » Or, dans *L'Aigle de la Selléïde*, Chryséis dit à son mari mort : « Ombre de mon époux, / *Du séjour éternel* viens diriger leurs [les Grecs] coups[28]. » Ce journal grec cité dans *Le Constitutionnel* continue : « [...] pleins de confiance dans l'appui du Tout-Puissant, nous *ceindrons nos front de lauriers*[29] [...]. » Alors le héros de *L'Aigle de la Selléïde* dit, « étant possédé par l'esprit » : « Et *d'immortels lauriers vos fronts seront couverts*[30]. » Lacenaire utilisa ainsi par une sorte de mimétisme des expressions apparues dans les articles du *Constitutionnel*[31].

Le Constitutionnel du 26 avril 1826 apprit d'ailleurs au jeune écrivain que les femmes grecques avaient été assez courageuses pour ne pas tourner le dos à l'ennemi. Elles dirent : « Il nous est plus honorable de tomber *auprès de nos époux*, si *la cruelle destinée* ne nous permet pas [...] de leur rendre les

---

27) *Le Constitutionnel*, 26 avril 1826. C'est nous qui soulignons.

28) Lacenaire, *L'Aigle de la Selléïde*, p. 259. C'est nous qui soulignons.

29) *Le Constitutionnel*, 11 avril 1826. C'est nous qui soulignons.

30) Lacenaire, *L'Aigle de la Selléïde*, p. 230. C'est nous qui soulignons.

31) Outre ces ressemblances des termes, nous pouvons signaler, quoiqu'elle soit très légère, une ressemblance de la technique entre le dialogue de Zongos, personnage de *L'Aigle de la Selléïde* qui raconte au héros la cruauté de l'armée turque, et le poème de l'académicien Alexandre Guiraud, paru le 10 juin 1826 dans *Le Constitutionnel*. Zongos dit : « De hameaux embrasés une immense étendue, / Des vieillards massacrés ; les arbres dégouttans / Balancent dans les airs leurs membres palpitans ; » « De monstres sans pitié, de tyrans sans remords, / Des enfans égorgés, des femmes étouffées, / Qui changent nos climats en spectacles de mort. » (Lacenaire, *L'Aigle de la Selléïde*, p. 226.) Le rythme des vers presse les lecteurs comme une avalanche. L'auteur voulut transmettre aux lecteurs le spectacle horrible dont Zongos est témoin. Pourtant, et comme nous l'avons dit, ce rythme se trouve également chez Guiraud : « De grands noms élevés sur de grandes vertus, / Des mourants sans abris ; des morts sans funérailles / Où la famine avide ait laissé tout entier. » (*Le Constitutionnel*, le 10 juin 1826).

derniers honneurs[32]. » Alors Lacenaire fit apparaître dans son drame Chryséis (Chrysé, selon Pouqueville), qui, en réalité, n'avait pas assisté au combat ; Chryséis la fictive, épouse fidèle et courageuse de Botzaris, veut courageusement « se rendre *auprès de son époux*[33] » mais perd celui-ci par une « *horrible destinée*[34] ». Or, dans le réel, Chryséis ne fut pas enlevée par le pacha. Ainsi, *Le Constitutionnel* ne parlait point d'elle. C'est sans doute son nom Chryséis qui inspira à l'auteur : comme l'on sait, Chryséis est un personnage d'*Iliade* ; elle, Chryséis la troyenne est injustement possédée par Agamemnon, comme la femme de Marc qui, dans *L'Aigle de la Selléïde*, est enlevée par le pacha. Nous comprenons que l'enlèvement de Chryséis sert, aussi bien chez Homère que chez Lacenaire, de prélude à une longue guerre.

Conclusion

Dans une époque où la presse gagnait de plus en plus de place dans la vie quotidienne des Français, les articles philhelléniques inspirèrent un jeune aspirant écrivain. Il rédigea une pièce de théâtre aussi incitative que ces derniers, dont le sujet était le combat des Grecs unis contre la Turquie « injuste ». Enfin, c'est en réutilisant le thème et les techniques de cette pièce de théâtre qu'il écrivit dix ans plus tard ses œuvres scandaleuses dont le sujet est le combat des faibles mené par lui contre la société « injuste ».

Ayant remarqué seulement les influences sociales et littéraires qu'exerça Lacenaire, on le considérait pendant longtemps comme un délinquant originellement exceptionnel. Mais à la base, Lacenaire était, plutôt qu'un criminel exceptionnel, un écrivain déçu assez ordinaire comme Lucien de Rubamprès décrit par Honoré de Balzac, justment à l'époque de la publication des *Mémoires.*

---

32) *Le Constitutionnel*, 26 avril 1826.
33) Lacenaire, *L'Aigle de la Selléïde*, p. 244.
34) *ibid*., p. 256.